



La force d'un réseau face à la crise sanitaire

Soutien, partage d'information, mais aussi réflexion collaborative pour trouver les meilleures réponses à la situation actuelle : voilà ce qu'apporte un réseau solidaire à ses franchisés en période de crise. Tous les membres de l'enseigne ECOLAVE sont plus que jamais mobilisés pour organiser la reprise d'activité en toute sécurité.

La mobilisation du réseau face à la crise

Claude Burg est franchisé à Strasbourg, l'un des épicentres de l'épidémie. Dès la première semaine de l'arrêt d'activité, il apprécie l'esprit d'entraide entre franchisés et la solidarité du franchiseur. « **Appartenir à ce réseau constitue une aide appréciable en cette période difficile. Très rapidement, on a su qu'on pouvait compter sur une suppression de charges car la direction d'Ecolave a annoncé l'annulation totale de la redevance d'exploitation et de publicité jusqu'à la fin du confinement** » détaille-t-il. « **Notre franchiseur a fait son maximum. L'annulation des redevances pendant le confinement est une décision rare** » salue également Pascal Bonneau, franchisé à Bordeaux et Poitiers. « **Au sein du réseau, nous avons pu partager nos interrogations et croiser toutes les informations pour y répondre** » ajoute-t-il. Les franchisés expérimentés ont soutenu les plus récents, donnant une nouvelle dimension à l'esprit de famille qui règne chez Ecolave depuis ses débuts.

Une offre adaptée à la décontamination des véhicules

Chacun sait que la situation nécessite de réinventer la manière de travailler, afin de répondre aux nouvelles attentes du marché. Le défi est immense mais franchiseurs et franchisés sont plus que jamais mobilisés pour pouvoir reprendre leurs activités auprès des clients loueurs, concessionnaires, gestionnaires de flottes automobile et particuliers, dans les meilleures conditions. Des demandes arrivent d'ores et déjà directement auprès des agences ou via le site internet de l'enseigne. L'avantage du réseau est de pouvoir regrouper diverses idées et rechercher des solutions ensemble pour décider des process et des offres les mieux adaptées.



De nouveaux protocoles vont être mis en place pour désinfecter les véhicules. L'enseigne a sélectionné les produits adéquats et les agences appliqueront les mesures sanitaires les plus strictes pour la santé de leurs collaborateurs et de leurs clients. Gants, masques, solutions hydro-alcooliques et désinfection des surfaces et des intérieurs sont prévus. **« Nous nous sommes concertés dès le début de la crise de manière collaborative au sein de la franchise, afin de partager nos expériences et identifier au mieux les procédés à mettre en œuvre »** explique Eric Lopez, franchisé de Nice.

En conclusion, Claude Burg affirme : **« c'est l'occasion de se remettre en question, dans un état d'esprit combatif et confiant, pour mieux repartir ».**

Alors que l'hygiène devient une préoccupation de tous les instants, le réseau Ecolave a su mettre en œuvre la coopération de tous, face à cette crise sans précédent. Les agences sont aujourd'hui prêtes à répondre aux nouvelles attentes de la clientèle.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage, la désinfection et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui presque soixante implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour la deuxième année, le magazine « Capital » vient de récompenser Ecolave dans le palmarès « Meilleure Enseigne de l'année 2020 » de sa catégorie, pour l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.